

**CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**  
**Troisième session**  
**Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999**

Original: anglais

### CHYPRE

#### Déclaration de M. Nicos A. Rolandis Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme

Je suis particulièrement heureux de représenter la République de Chypre à cette Conférence ministérielle et d'adresser mes plus vifs remerciements au Directeur général et aux fonctionnaires de l'OMC, au Président du Conseil général, au gouvernement américain et, tout spécialement, à la ville de Seattle, qui ont tant fait pour l'organisation de cette Conférence.

Depuis des siècles, le commerce est tout ensemble un instrument de prospérité et une source de conflits. Il divise les sociétés humaines entre riches et pauvres. Il a amené la paix aussi bien que la guerre. Nous sommes aujourd'hui réunis pour veiller à ce que les événements qu'a connus hier la ville de Seattle ne se répètent pas et pour guider le monde, au terme de délibérations prudentes et équilibrées, vers un ordre juste et durable, fondé sur des règles.

Si de grands progrès ont été accomplis au fil des ans pour libérer le commerce mondial, tenir les engagements pris en faveur du système multilatéral et de la libéralisation des échanges reste une tâche toujours aussi lourde. Cinq ans après la conclusion des accords issus du Cycle d'Uruguay, le commerce s'est considérablement répandu dans le monde et la libéralisation des échanges a énormément contribué à la croissance économique globale.

L'expérience par laquelle elle est passée a montré à Chypre les avantages, les difficultés et les risques que suppose la défense de la libéralisation du commerce. Notre régime commercial libéral, étayé par l'harmonisation qu'implique "l'acquis communautaire", et notre politique de rapprochement avec le marché unique européen ont maximisé dans certains domaines les avantages que nous retirions et créé pour nous de nouvelles possibilités d'améliorer notre sort. Nous suivons de près les problèmes qui ont surgi dans d'autres domaines.

Le souci de la justice sociale devrait nous guider dans nos prochaines négociations. Il devrait y avoir un engagement unique et les conclusions auxquelles nous parviendrons devraient être adoptées intégralement et s'appliquer à tous les Membres de l'OMC. Nous sommes en faveur d'une approche globale du Cycle du nouveau millénaire. En outre, le résultat des négociations doit être aussi positif que possible pour tous les Membres de l'OMC, grands ou petits, développés ou en développement. Le nouvel ordre économique mondial ne doit compter ni princes ni mendiants.

Nos priorités, alors qu'avanceront les négociations, devraient porter, entre autres, sur les grands sujets suivants:

Il nous faut tendre à améliorer l'accès aux marchés des marchandises par le biais de mesures pratiques et fonctionnelles, grâce à l'élimination des obstacles, des procédures douanières et autres formalités qui régissent les échanges.

Dans le domaine de l'agriculture, Chypre est pleinement en faveur de la poursuite du processus de réforme mandaté par l'article 20. Sans perdre de vue l'objectif à long terme d'une réforme fondamentale, il nous faudra, au cours de ce cycle, porter notre effort sur des réductions progressives tangibles des mesures de soutien et de protection et sur une amélioration des règles et disciplines. Se fondant sur l'expérience qu'elle a acquise à ce jour en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord, Chypre se prononce fermement en faveur d'un élargissement considérable du traitement spécial et différencié accordé aux pays en développement et d'un assouplissement qui permette à ces pays de faire face à des problèmes tels que l'obtention de la sécurité alimentaire, le développement rural et la réduction de la pauvreté.

Mon pays tient aussi à ce que les considérations autres que commerciales soient prises en compte, en particulier pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de l'environnement rural. Nous ne pouvons tout simplement pas permettre que les régions rurales soient menacées par la désertification et que nous n'intervenions pas, d'une manière qui ne perturbe pas les échanges, pour promouvoir un développement durable et maintenir nos campagnes en vie.

Chypre s'est engagée à poursuivre, de manière progressive, la libéralisation du secteur des services sur la base de l'Accord AGCS. Les services devraient être au centre de la nouvelle économie globalisée. Dans le cas de Chypre, ils couvrent un très large éventail qui, du tourisme, moteur de notre économie, va de la banque aux services juridiques, comptables, médicaux et éducatifs, en passant par la finance, l'assurance et les transports maritimes.

En ce qui concerne la concurrence et l'investissement, nous préconisons l'élaboration de principes et de règles fondamentaux touchant le droit et la politique de la concurrence et de règles multilatérales uniformes pour la protection de l'investissement. Ces règles seraient des gages de transparence, de prévisibilité, de stabilité et de non-discrimination et elles stimuleraient l'apport de ressources en faveur de l'investissement et du développement.

En matière d'environnement, il nous faut viser à concilier, de manière équilibrée, la compétitivité des échanges et la protection de l'environnement et faire en sorte que les politiques de l'OMC soient compatibles avec la préservation de l'environnement. Le commerce et l'environnement devant s'appuyer l'un l'autre, le libre-échange devrait avoir pour objectif légitime de répondre comme il se doit aux soucis communs de tous les partenaires en ce qui concerne leur environnement.

Avant de conclure, je tiens à dire que si un grand nombre d'États Membres sont réunis à Seattle, il y a toujours de grands pays commerciaux qui attendent d'être admis à l'OMC. Nous nous félicitons de l'accord conclu par les États-Unis et la Chine et ne doutons pas que les négociations en cours avec d'autres Membres éventuels, comme la Russie, auront des résultats positifs. Il ne peut y avoir de globalisation complète aussi longtemps que d'importants acteurs sont relégués dans les coulisses.

Nous avons hâte de voir s'instaurer une ère de coopération internationale reposant sur la justice et, aussi, sur des règles bien équilibrées qui favorisent la création d'une économie mondiale globalisée et assurent la justice sociale dont dépendent la stabilité et la prospérité de tous les pays et la paix dans le monde.

---